

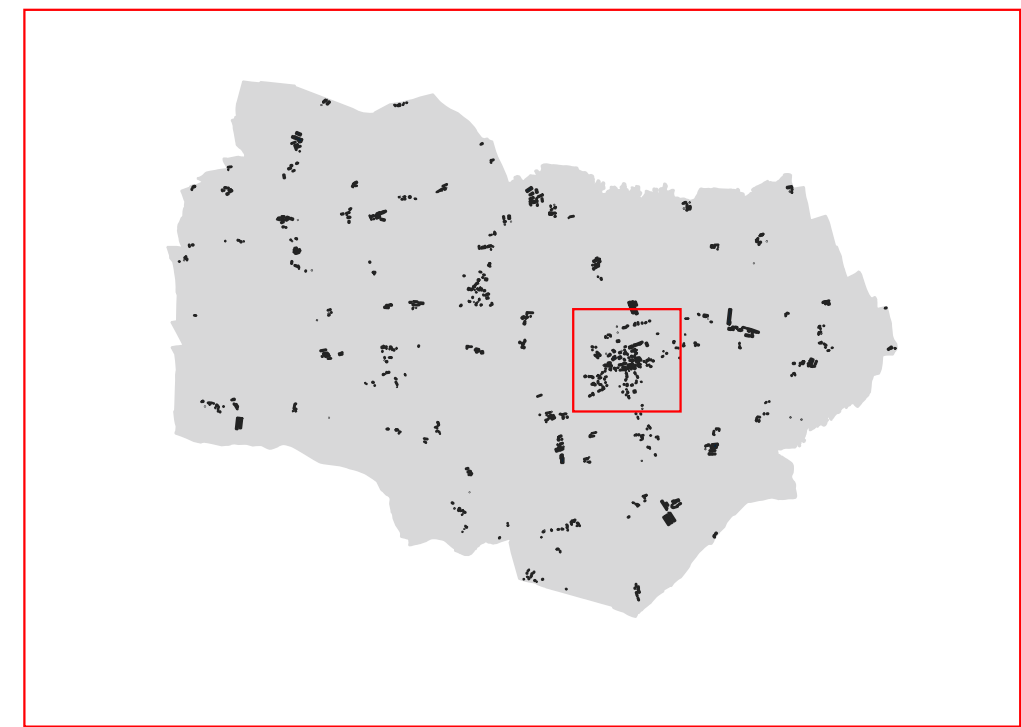


SAINT-MALON-SUR-MEL

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

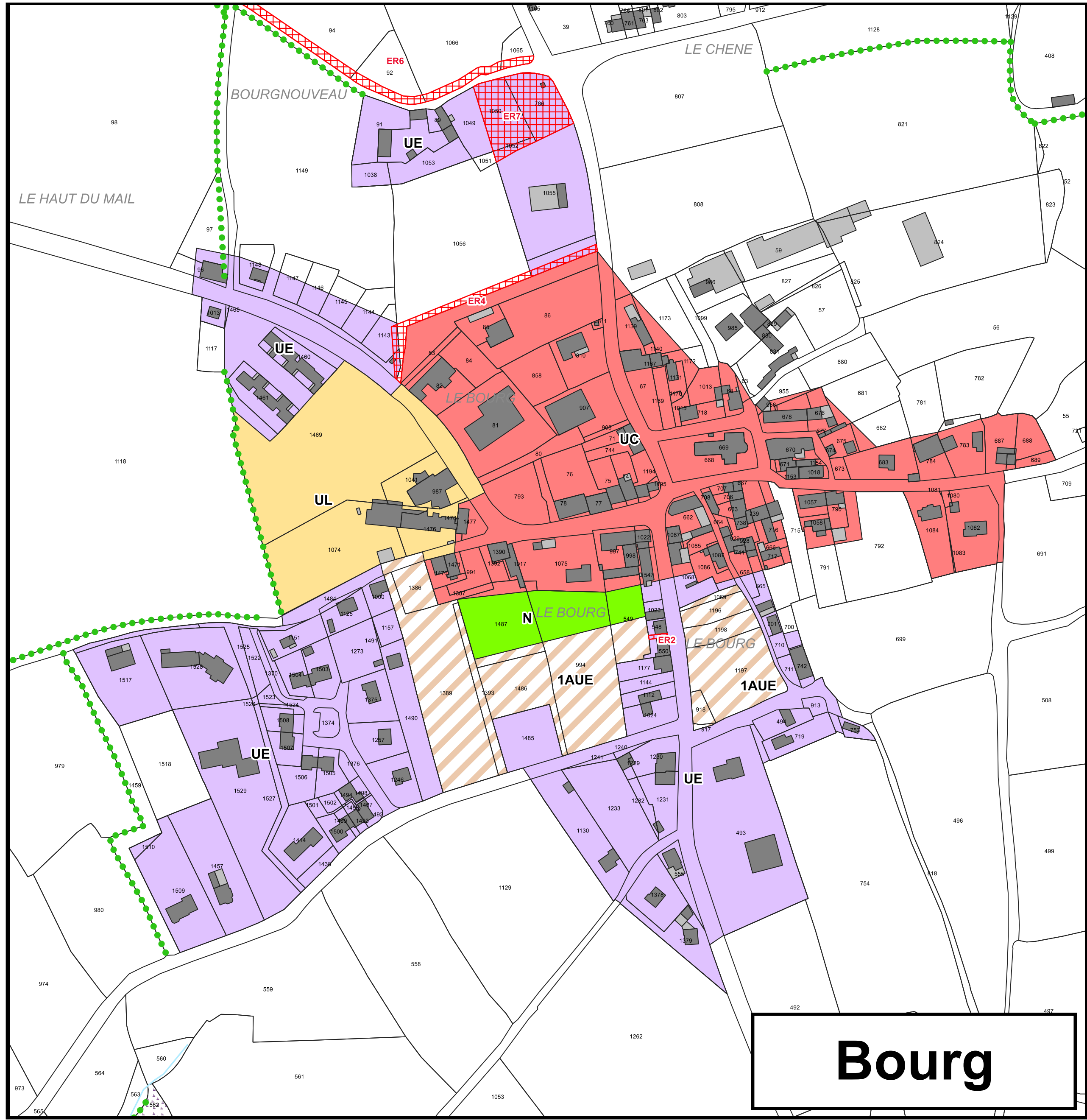
N° 5. Plan de zonage - Planche nord



Echelle commune : 1/5 000
Echelle bourg : 1/2 000
Modification n°1 du PLU approuvée le 19 septembre 2025



ZONES URBAINES			
UC	- Zone urbaine ancienne		
UE	- Zone urbaine en extension		
UL	- Zone urbaine d'équipement		
ZONES A URBANISER			
1AU	- Zone à urbaniser à vocation d'habitat		
1AUA	- Zone à urbaniser à vocation économique		
ZONES NATURELLES			
N	- Zone naturelle		
NT	- Secteur touristique en zone naturelle		
ZONES AGRICOLES			
A	- Zone agricole		
PROTECTIONS			
	- Espace boisé classé (L.113-1 du CU) - Boisement		
	- Elément de paysage (L.151-23 du CU) - Haie		
	- Cours d'eau		
	- Zone humide		
	- Zone de présomption de prescriptions archéologiques		
RISQUES			
	- Zone inondable (source : Atlas des zones inondables)		
	- Risques de rupture de digue		
ELEMENTS PARTICULIERS			
	- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L.151-11 du CU)		
	- Liaison douce à conserver, à modifier ou à créer (L.151-38 du CU)		
	- Voies cyclables		
	- Emplacement réservé (L.151-41 du CU)		
Tableau des surfaces			
N°	Objet	Bénéficiaire	Superficie
1	Chemin	Commune	30 m²
2	Chemin	Commune	30 m²
3	Chemin	Commune	100 m²
4	Chemin	Commune	579 m²
5	Secteur touristique	Commune	579 m²
6	Vieilles	Commune	600 m²
7	Stationnement créateur	Commune	2 052 m²
Total surface			3 482 m²



Bourg